

FC NANTES



STAGES FOOTBALL
FC NANTES
JEAN VINCENT

Depuis 1988



STAGES FC NANTES JEAN VINCENT
SAINT-BREVIN / LA JONELIÈRE





SAINT-BREVIN-LES-PINS // LA JONELIÈRE

Les 10 engagements des stages FC NANTES - JEAN VINCENT

Les Stages :

- 1.** Que les stages offrent les meilleures conditions d'accueil, de restauration et d'entraînement.
- 2.** Que les stages fournissent un équipement de qualité à chaque stagiaire.
- 3.** Que les stages permettent au jeune de progresser dans sa passion du foot par des séances variées, adaptées et préparées par ses éducateurs diplômés.
- 4.** Que les stages privilégient le jeu et la technique pour l'apprentissage et le perfectionnement du joueur.
- 5.** Que les stages s'engagent à faire connaître auprès du FC Nantes le jeune joueur prometteur.

Le Stagiaire :

- 6.** Que le stagiaire trouve du plaisir à chaque journée de stage.
- 7.** Que le stagiaire ait progressé dans sa pratique et sa vision du football à la fin de sa semaine de stage.
- 8.** Que le stagiaire quitte les stages en gardant un excellent souvenir de cette expérience et souhaite revenir.
- 9.** Que le stagiaire s'imprègne de l'esprit d'équipe, du vivre ensemble, de la convivialité et intègre le respect de son Environnement.
- 10.** Que le stagiaire s'entraîne en travaillant beaucoup sa technique et en jouant énormément pour progresser par la suite au sein de son équipe ou en rejoignant un club.



TENUE
COMPLÈTE
OFFERTE
À TOUS

SAINT-BREVIN-LES-PINS // LA JONELIÈRE

OBJECTIFS DES STAGES

- › Apporter à chaque stagiaire un maximum de possibilités de progression.
- › Groupes homogènes de travail constitués en fonction de l'âge.
- › Suivi personnel de chaque stagiaire.

Un dossier de stage est remis le jour de la clôture avec les résultats des différents tests effectués pendant le séjour, ainsi qu'une photo de groupe, médaille, équipement complet, tee-shirt, etc.



L'ENCADREMENT

- › 1 responsable éducatif au centre de Saint Brevin (BAFD)
- › 1 ou 2 responsables techniques sur les 2 sites
- › Stéphane ZIANI, référent technique FC Nantes
- › Educateurs diplômés (diplômes fédéraux)
- › Animateurs (BAFA)
- › Suivi médical si besoin



STAGES FOOTBALL
FC NANTES
JEAN VINCENT
Depuis 1988

SAINT-BREVIN-LES-PINS

L'HÉBERGEMENT

- › Logements neufs au pied du stade
- › Chambres à l'étage
- › Salle de restauration et de convivialité au RDC
- › Centre à 300 m de la plage



STAGES

- › Stages en pension complète ou demi-pension
- › Stage du lundi matin au samedi matin avec cérémonie de clôture
- › Matches et tournois en nocturne

SAINT-BREVIN-LES-PINS



LES INSTALLATIONS SPORTIVES

- › 4 terrains gazonnés
- › 1 terrain synthétique
- › Tennis ballon
- › Mur de frappes
- › Espaces aménagés pour les gardiens de but.
- › Salle omnisports Futsal
- › Vestiaires
- › Salle de réunion



Un plaisir convivial

Salle d'animation et de détente avec TV et vidéo, tennis de table, volley ball, tennis ballon, pétanque...



FC NANTES



STAGES FOOTBALL
FC NANTES
JEAN VINCENT

Depuis 1988



LA JONELIÈRE

Terrains d'entraînement du FC NANTES

STAGES

- › Stages en demi-pension sur les terrains du centre de formation du FC Nantes
- › Stages du lundi matin au vendredi soir uniquement (sans hébergement)
- › Programme établi par l'équipe technique des stages
- › Participation des éducateurs des équipes de jeunes du FC Nantes
- › FUTSAL dans la salle du district



**Tarif : 330 €
la semaine**



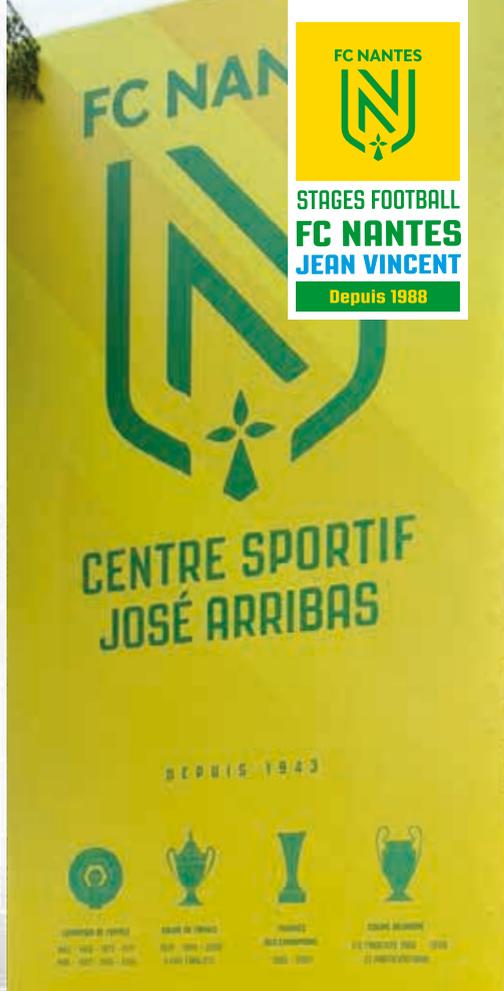
LA JONELIÈRE

VIVEZ UN NOUVEAU SÉJOUR PRO !

- Du 30 juin au 04 juillet 2025
- Du 07 au 11 juillet 2025



**STAGES OUVERTS
AUX STAGIAIRES NÉS
DE 2011 A 2017**



FC NANTES



STAGES FOOTBALL
FC NANTES
JEAN VINCENT

Depuis 1988



**SEMAINE
SPÉCIALE
FÉMININES !**

du 11 au 16 août 2025





Les stages à l'entraînement du FC Nantes



LES ATOUTS DES STAGES

- › Ramasseurs de balles (**suivant calendrier**)
- › Rencontre avec les pros (**suivant disponibilités**)

LA PLAGE

Entraînements
Tournois
Beach Soccer



Séance de dédicaces
avec Nathan Zézé,
parrain des stages



STAGES FOOTBALL
FC NANTES
JEAN VINCENT
Depuis 1988

DATES & TARIFS 2025

Pour les stagiaires nés de 2011 à 2017

STAGE "LA JONELIÈRE" (du lundi au vendredi sans hébergement) **ÉTÉ 2025**

STAGE N°1J - Du 30 juin au 04 juillet 2025

STAGE N°2J - Du 07 au 11 juillet 2025

STAGE "LA JONELIÈRE" 1 semaine

Tarif normal

Tarif PARRAINAGE

1/2 PENSION (déjeuner + goûter)

330€ TTC

300€ TTC chacun

Pour les stagiaires nés de 2009 à 2017

STAGE "SAINT-BREVIN" (du lundi au samedi matin, avec ou sans hébergement) **ÉTÉ 2025**

STAGE N°1 - Du 07 au 12 juillet 2025

STAGE N°2 - Du 14 au 19 juillet 2025

STAGE N°3 - Du 21 au 26 juillet 2025

STAGE N°4 - Du 28 juillet au 02 août 2025

STAGE N°5 - Du 04 au 09 août 2025

STAGE N°6 "Spécial Féminines" - Du 11 au 16 août 2025

STAGE "SAINT-BREVIN" 1 semaine

Tarif normal

Tarif PARRAINAGE

1/2 PENSION (déjeuner + goûter)

365€ TTC

335€ TTC

PENSION COMPLÈTE (6 jours/5 nuits)

505€ TTC

475€ TTC

Les tarifs comprennent :

Assurances, frais d'inscription, récompenses, diplômes, tenue complète, tee-shirt, gourde, bowling, piscine, déplacements en car.

Les **chèques vacances** et les **coupons sport** (Association Nationale des Chèques Vacances) sont acceptés.

Pour les enfants voyageant en train ou en avion,

veuillez nous communiquer 1 semaine avant les horaires d'arrivée.

LE SAC DU STAGIAIRE

Une tenue de football est offerte à l'arrivée au stage, y compris pour les gardiens.

Il est préférable de laisser à la maison tout objet de valeur.

Le marquage du linge est fortement conseillé.

POUR PRÉPARER TON SAC :

TENUE DE FOOT

- > 1 paire de chaussures de foot (synthétique et gazon)
- > 1 paire de **protège-tibias**
- > 1 paire de **gants** pour les gardiens de but
- > Pantalon prêté aux gardiens de but
- > **Tenue offerte (maillot, short, chaussettes et gourde) et lavée pendant le séjour**



RECHANGE

(minimum à prévoir)

- > serviette de bain
- > nécessaire de toilette
- > linge de corps
- > slip ou shorty de bain (short interdit)
- > pyjama
- > coupe-vent
- > paire de tennis ou baskets
- > paire de tongs ou claquettes
- > casquette
- > shorts
- > T-shirts ou polos
- > paire de chaussettes
- > survêtement
- > petit sac à dos
- > sac à linge sale

COUCHAGE

- > drap housse (90x200) **OBLIGATOIRE**
- > 1 sac de couchage
- > 1 taie d'oreiller



1 TENUE
COMPLÈTE
OFFERTE
+
1 TEE-SHIRT
+
1 GOURDE





CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

CONTENU DE LA PRESTATION

Les STAGES FC NANTES/JEAN VINCENT est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 dont le siège social est situé au 47 avenue Roosevelt à Saint Brevin. Fidèle aux valeurs de Jean Vincent et en s'appuyant sur un partenariat avec le FC NANTES, l'équipe des stages propose des stages d'initiation et de perfectionnement de football depuis 1988 aux enfants et aux adolescents en pension complète ou en demi-pension

Toute correspondance avec l'administration des stages ou adressée à un enfant durant son séjour doit être envoyée à :
STAGES FC NANTES/JEAN VINCENT
(Nom et prénom de l'enfant) 47 avenue Roosevelt – BP 1039
44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

ANNULATION DE STAGE du fait des STAGES FC NANTES/ JEAN VINCENT

Nous nous réservons toujours le droit d'annuler ou de modifier les semaines de stages de football en cas d'événements graves. Dans le cas où le séjour est annulé de notre propre fait, toute somme versée sera intégralement remboursée.

ANNULATION DE STAGE du fait du stagiaire

Chaque stagiaire peut annuler son contrat dans les conditions ci-dessous et doit adresser son annulation par lettre recommandée avec accusé de réception, la date de réception servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation selon le barème ci-après :

- › plus de 30 jours avant le départ : retenue des seuls frais administratifs de gestion d'un dossier d'inscription : 50 € par personne
- › entre 30 et 15 jours avant le départ : retenue de l'acompte
- › 15 jours avant le départ : 50 % du prix total
- › non-présentation du stagiaire ou tout séjour écourté volontairement par le stagiaire entraînent la perception de frais d'annulation de 100 % du prix du séjour écourté ou abandonné.
- › En cas de blessure ou maladie avant le stage et quel que soit le délai de prévenance : retenue des frais de dossier de 50 € sur présentation d'un certificat médical.

INTERRUPTION DE STAGE

- › Toute blessure ou maladie, attestée par un médecin et imposant un rapatriement sanitaire, donnera lieu à un remboursement dont le montant correspondra au prorata du temps de présence.
- › Tout départ volontaire ne donnera lieu à aucun remboursement.
- › Tout stagiaire ne respectant pas le règlement en vigueur (se reporter à notre règlement intérieur) se verra immédiatement renvoyé sans aucune contrepartie financière.

ASSURANCE ASSISTANCE,

Les STAGES FC NANTES/JEAN VINCENT sont couverts par une assurance responsabilité civile. AXA France – BP 1021 – 7 avenue des 20 Moulins – 44250 ST BREVIN LES PINS

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISATEUR

La responsabilité des STAGES FC NANTES/JEAN VINCENT est limitée à l'indemnisation des dommages directs causés au stagiaire dans le cadre des activités prévues, et dus à des manquements dans son organisation ou son encadrement à l'exclusion de dommages qui seraient la conséquence d'un non-respect des consignes par l'intéressé, et de dommages commis par un autre stagiaire en dehors des activités prévues.

Pendant toute la durée du séjour, le stagiaire est responsable de ses affaires personnelles. Nous recommandons de ne pas emmener d'objets ou vêtements de valeur. L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable et n'assurera pas le remboursement des objets perdus. L'obligation des assurances en cas de vol exige qu'une infraction soit constatée.

CESSION DU CONTRAT

Le stagiaire peut céder son contrat à un tiers et doit impérativement en informer Les STAGES FC NANTES/JEAN VINCENT par tout moyen permettant d'en accusé réception, au plus tard 7 jours avant la date de début du stage. Il faudra indiquer le nom et l'adresse du cessionnaire et du participant au stage et justifier que celui-ci remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le séjour. Le cédant ou le cessionnaire seront solidairement responsables du paiement d'un éventuel solde du prix.

RÉCLAMATION

Les réclamations éventuelles concernant les séjours devront être adressées par lettre recommandée à STAGES FC NANTES/ JEAN VINCENT et accompagnées des pièces justificatives dans un délai d'un mois après le séjour. Passé ce délai, aucune demande ne pourra être prise en compte.

RAPPEL : En cochant la case « J'accepte les conditions générales de vente » en fin d'inscription le représentant légal atteste agréer les présentes conditions.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Admission

- › Stagiaires de 8 à 14 ans (La Jonelière), de 8 à 16 ans (St Brevin).
- › Titulaire ou non de licence FFF.
- › Apté à suivre un entraînement physique intense.

Chaque candidat devra remplir la fiche individuelle d'inscription et la fiche médicale jointes. Vous recevrez un accusé de réception de votre inscription ainsi que les renseignements pratiques dès réception de votre dossier à notre bureau

Un acompte de réservation de 150 € TTC sera joint à la fiche d'inscription et le solde devra être versé 1 mois avant le début du stage sans rappel de l'organisateur.

En cas de réservation moins d'un mois avant le début du séjour, le paiement total du stage sera demandé à la réservation.

A défaut de règlement dans les délais impartis, les STAGES FC NANTES/JEAN VINCENT se réservent le droit de disposer librement des places retenues et l'inscription est annulée.

Le stage est à régler par chèque à l'ordre des Stages FC NANTES/JEAN VINCENT ou virement bancaire en précisant le nom de l'enfant dans l'intitulé du virement.

Les chèques vacances ou coupons sports sont acceptés.

Parrainage

- › Chaque stagiaire a la possibilité de parrainer un filleul et de bénéficier d'un tarif préférentiel dans la limite d'une seule offre par inscription. Les noms du parrain et du filleul devront être mentionnés sur le bulletin d'inscription et le tarif ne sera appliqué qu'à réception des deux bulletins d'inscription.

PRESTATIONS ET TARIFS

Le prix du séjour est forfaitaire. Aucun remboursement d'éventuelles prestations non consommées n'est possible.

Tous nos séjours sont agréés par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Ils sont habilités à recevoir des aides de votre caisse d'allocations familiales (si convention existante) et de votre comité d'entreprise.

Les prix indiqués lors de l'inscription définitive seront fermes et définitifs. Ils figureront sur la facture remise ou expédiée à tout participant à l'issue du séjour. Les prix comprennent :

- › **Pension complète :** l'hébergement, les repas, goûter compris, l'encadrement diplômé, les activités prévues au programme, le matériel nécessaire au bon déroulement du séjour, la tenue du stage, une récompense, l'attestation de fin de stage.
- › **Demi-pension :** Le déjeuner et le goûter, l'encadrement diplômé, les activités prévues au programme, le matériel nécessaire au bon déroulement du séjour, la tenue du stage, une récompense, l'attestation de fin de stage.

DISPONIBILITÉ

Les propositions de séjours sont effectuées dans la limite des places disponibles mises en vente, tenant compte de toutes les contraintes de production et de commercialisation de l'organisateur.

DÉROULEMENT DU STAGE

Lieu du stage :

- › Saint Brevin : COMPLEXE SPORTIF JEAN VINCENT – 14 Avenue de la Guerche – 44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS
- › La Jonelière : PLAINE DE JEUX DE LA JONELIERE – Route de la Jonelière – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Début du stage :

Accueil des stagiaires chaque lundi de 9h à 11h.

Fin des stages :

- › Saint Brevin, chaque samedi, à 9h30, prise en charge de vos enfants et départ à 11h après la remise des récompenses et la cérémonie de clôture en présence des familles.
- › La Jonelière, chaque vendredi, à 17h, prise en charge de vos enfants et départ à 18h après la remise des récompenses et la cérémonie de clôture en présence des familles.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

RESPECT D'AUTRUI

Les stagiaires doivent respecter toute personne, qu'il soit éducateur, personnel de restauration, mais aussi camarade de chambre et de jeu.

Les stages sanctionneront tout comportement violent et irrespectueux et suivant la situation, il pourra être motif de renvoi.

Dans le cas d'un renvoi disciplinaire, le responsable légal du participant s'engage à venir le chercher au centre le jour de son retour anticipé. Aucune somme ne sera alors remboursée.

OCCUPATION DE L'INTERNAT

Le calme doit régner en permanence dans l'internat. Les responsables exigeront l'arrêt du bruit et des éventuels va et vient dans les couloirs. Chacun des occupants est censé avoir pris connaissance des consignes de sécurité affichées dans les couloirs et dans chaque chambre. Un exercice d'évacuation incendie sera réalisé à chaque début de stage. Tout stagiaire perturbant le bon déroulement du séjour sera, sans indemnité, renvoyé des STAGES FC NANTES / JEAN VINCENT dans les mêmes conditions énoncées ci-dessus

SORTIES

Pendant tout leur séjour, les stagiaires sont sous notre surveillance permanente. Le régime des sorties est contrôlé et les participants s'engagent à respecter les horaires et les règles convenus avec les équipes d'encadrement. La "Prise en charge par un tiers" n'est valable que pour le départ de fin de stage.

ALCOOL ET TABAC

Aucune boisson alcoolisée. L'usage du tabac est interdit.

MATÉRIEL

Tout matériel doit être utilisé avec précaution. **Tout stagiaire responsable de dégradations pendant son séjour verra la responsabilité civile de ses responsables légaux ou tuteurs engagée et devra régler les frais de remise en état.**

ARGENT DE POCHE

Il n'est pas nécessaire de prévoir de l'argent de poche durant la semaine de stage.

Les dépenses engagées pour la boutique FC NANTES JEAN VINCENT en fin de stage se feront sous la responsabilité des parents.

PERTES OU VOLS

Durant le stage, il est demandé au stagiaire de ne pas amener d'objets de valeur : lecteur MP3, consoles de jeu, appareils photos, bijoux... chaque participant est responsable de ses affaires personnelles. **Les Stages FC NANTES / JEAN VINCENT décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Toute disparition sera donc aux risques du stagiaire.**



PORTABLES

Les portables sont interdits durant le stage.

FRAIS MÉDICAUX

Les parents régleront à STAGES FC NANTES / JEAN VINCENT, le montant des frais médicaux avancés pour les soins apportés pendant le séjour. Les actes médicaux leur seront remis pour remboursement par les caisses de sécurité sociale et mutuelles. Les médecin, kiné et infirmier sont conventionnés.

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Les parents ou tuteurs légaux, à la signature de la fiche de réservation, autorisent l'enfant à participer au stage et permettent au directeur de l'association SAINT BREVIN STAGES SPORTIFS ou son représentant à prendre toutes les mesures d'urgence concernant l'enfant en cas d'accident ou d'affection aiguë, ou tout autre cas grave, nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale avec

anesthésie générale. Vous serez prévenus par le directeur du stage en cas de maladie ou accident, dans les plus brefs délais.

TRAITEMENT MÉDICAL

Si à l'arrivée, un stagiaire est sous traitement médical pendant le séjour, joindre obligatoirement une photocopie de l'ordonnance et remettre à l'encadrement un sac au nom de l'enfant contenant ses médicaments.

Faire connaître les allergies éventuelles dans la fiche sanitaire et joindre le certificat médical précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir lors de l'inscription.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES ET DROIT À L'IMAGE

Les données personnelles du Séjour collectées lors de la réservation ont pour finalité le traitement de la commande et la gestion de la réservation.

Des photos et vidéos sont réalisées lors de chaque semaine de stage. Elles sont utilisées dans le cadre du journal des stages, de la diffusion sur notre site internet et notre page Facebook, et de la promotion des stages des années suivantes.

Si vous ne souhaitez pas autoriser l'utilisation des photos et vidéos sur lesquelles figure votre enfant, il suffit de ne pas cocher la case prévue à cet effet lors de l'inscription.



FC NANTES



STAGES FOOTBALL
FC NANTES
JEAN VINCENT

Depuis 1988

1 SORTIE PAR SEMAINE

JEUX EN PISCINES

bassin sportif et bassin ludique

TOBOGGAN AQUATIQUE

RIVIÈRE À BOUÉES

Slip de bain obligatoire

(short de bain interdit)

BOWLING

AQUAJADE



JADE BOWLING



**JADE
BOWLING**

Jean VINCENT

Fondateur

4 fois
vainqueur de
la Coupe de
France

6 fois
champion de
France

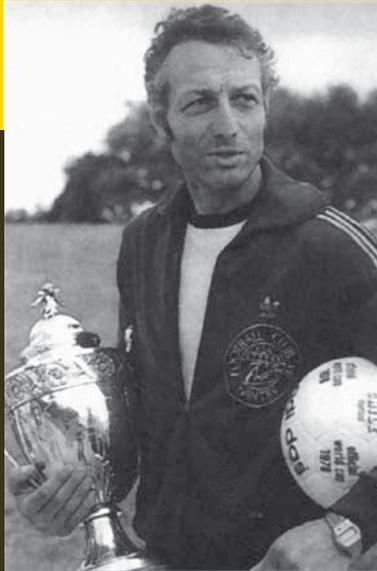
45 fois
international



Sélectionné
équipe du
Continent



Directeur
technique
d'équipes
nationales



Concept de séjour
sportif et ludique
mis en place par
Jean Vincent.
Programme
d'entraînement
initié par l'équipe
technique des
stages.

Ils ont été formés à Nantes

Ils ont joué à Nantes



Henri Michel



Maxime Bossis



Didier Deschamps



Mickaël Landreau



Christian Karambeu



Jérémy Toulalan



Reynald Pedros



Randal Kolo-Muani

STAGES FC NANTES / JEAN VINCENT
47 avenue Roosevelt - B.P. 1039 - 44250 Saint-Brevin-l'Océan
Tél. : 02 40 39 04 09 - 06 43 04 54 63
Contact@stagesfcnantes-jeanvincent.com
www.stagesfcnantes-jeanvincent.com

FC NANTES



STAGES FOOTBALL
FC NANTES
JEAN VINCENT

Depuis 1988

ST-BREVIN-LES-PINS



PARIS ●
ST-NAZAIRE
ST-BREVIN-LES-PINS
NANTES
PORNIC

SAINT-BREVIN-LES-PINS

Saint-Brevin-les-Pins, est aussi une station balnéaire classée, située au Sud de l'Estuaire de la Loire, à 50 km de Nantes sur la côte Atlantique.

Dans un environnement naturel préservé, avec plus de 8 km de plage, vous pourrez pratiquer en toute liberté la voile, le char à voile, le kayak, le kitesurf, l'équitation, la randonnée pédestre ou en VTT et bien d'autres sports.

De nombreux hôtels, campings et meublés sont prêts à vous recevoir.

Partenaire des Stages, l'Office de tourisme (02 40 27 24 32) sera le complice de la réussite de votre séjour.

